



PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

TRANSMISSION DE LA PRATIQUE DES ARTS MARTIAUX HISTORIQUES EUROPÉENS (AMHE)

Formation professionnelle préparant à la transmission des AMHE
100 heures – Présentiel

Lieu : **Montpellier**

Organisme de formation

Association École Chevaleresque – École et centre de formation Yoga

Mobilité Fonctionnelle

Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

N° de déclaration d'activité (NDA) : **76341348234**

Site : <https://www.yogamobilite.com>

Contact : contact@chevaleresque.com – 06 13 53 36 40

Document : Présentation du programme de formation

version 10/11/2025 »



1. IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé de la formation

Transmission de la pratique des arts martiaux historiques européens

Organisme de formation

Association École Chevaleresque – Centre de formation AMHE

2. CONTEXTE ET FINALITÉ DE LA FORMATION

La formation « **Transmission de la pratique des arts martiaux historiques européens** » s'inscrit dans le développement des pratiques issues des arts martiaux historiques européens (AMHE) au sein de contextes **associatifs, culturels, patrimoniaux, éducatifs et de formation**.

Ces pratiques reposent sur l'étude, l'analyse et l'interprétation de sources historiques européennes (traités, iconographies, sources matérielles) et donnent lieu à des pratiques corporelles historiques à caractère martial, transmises dans une logique de médiation culturelle et patrimoniale.

La formation répond à un besoin de **structuration, de sécurisation et de professionnalisation** des activités de transmission, notamment afin de garantir :

- la cohérence des pratiques transmises au regard des sources historiques,
- la qualité pédagogique des dispositifs proposés,
- la prévention des risques dans des situations impliquant interaction et confrontation contrôlée,
- la responsabilité professionnelle des intervenants.

3. POSITIONNEMENT ET CADRE D'EXERCICE

Les compétences développées dans le cadre de cette formation s'exercent dans des contextes **culturels, patrimoniaux, associatifs ou de formation**, hors cadre sportif compétitif et sans finalité de performance.

La formation ne constitue pas un diplôme et n'a pas pour objet l'encadrement d'activités sportives réglementées au sens du Code du sport.

Elle s'inscrit dans une logique de **transmission culturelle et patrimoniale** de pratiques corporelles historiques à caractère martial.

4. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- analyser des pratiques issues des arts martiaux historiques européens à partir de sources documentaires ;
- expérimenter et structurer des pratiques corporelles historiquement documentées dans un cadre sécurisé ;
- concevoir des dispositifs de transmission adaptés aux publics et aux contextes d'intervention ;
- intégrer, le cas échéant, des situations de confrontation contrôlée comme outils pédagogiques ;
- garantir un cadre de pratique maîtrisé, sécurisé et responsable ;
- adopter une posture professionnelle éthique et adaptée aux contextes de transmission.

5. COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

La formation permet de développer les compétences suivantes :

- analyser et interpréter des sources historiques martiales ;
- structurer des pratiques corporelles historiques progressives et adaptées ;
- concevoir des dispositifs de transmission intégrant des principes de sécurité et de prévention des risques ;
- encadrer des situations de pratique incluant interaction et confrontation contrôlée ;
- adopter une posture professionnelle responsable dans des contextes variés de transmission.

Ces compétences sont travaillées de manière progressive et intégrée tout au long du parcours de formation.

6. PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse principalement à :

- intervenants associatifs impliqués dans la transmission des AMHE ;
- acteurs de la médiation culturelle et de l'histoire vivante ;
- formateurs intervenant dans des contextes culturels ou patrimoniaux ;
- responsables ou encadrants de projets associatifs liés aux pratiques martiales historiques.

Elle s'adresse à des personnes disposant déjà d'une expérience de pratique et/ou de transmission.

7. PRÉREQUIS

Les participants doivent justifier :

- d'une expérience préalable dans la pratique des arts martiaux historiques européens ou de pratiques corporelles historiques équivalentes ;
- d'une capacité à exploiter des sources documentaires historiques ;
- d'une sensibilisation aux principes de prévention des risques ;
- d'une posture responsable compatible avec l'encadrement de publics.

Un **entretien préalable de positionnement** est obligatoire.

8. ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée autour d'une progression pédagogique structurée, combinant :

- analyse et interprétation de sources historiques martiales ;
- expérimentation corporelle encadrée et progressive ;
- structuration de pratiques corporelles historiquement documentées ;
- conception de dispositifs de transmission ;
- mises en situation représentatives des contextes professionnels visés ;
- temps d'analyse réflexive et de formalisation des pratiques.

Les modalités pratiques (durée, calendrier, horaires, lieux précis) sont communiquées aux participants avant l'entrée en formation.

9. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques, historiques et techniques
- Ateliers pratiques encadrés
- Études de cas et analyses de situations
- Mises en situation de transmission
- Travail individuel et collectif
- Accompagnement pédagogique personnalisé

10. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis repose sur :

- des mises en situation pratiques de transmission ;
- des travaux écrits d'analyse et de structuration de dispositifs ;
- l'observation des compétences mobilisées en situation ;
- un entretien pédagogique de validation des acquis.

Les modalités d'évaluation sont adaptées aux objectifs de la formation et aux contextes de transmission visés.

Les modalités d'évaluation permettent d'apprécier l'acquisition effective des compétences visées par la formation, au regard des situations de transmission proposées.

11. ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse individualisée des besoins et des possibilités d'adaptation pédagogique, sans remise en cause des objectifs et compétences visées.

Un entretien préalable permet d'identifier les besoins spécifiques et d'étudier les aménagements possibles.

Référent handicap : Gilles Carriere

12. DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Intitulé du document : Présentation du programme de formation – AMHE

Nature : Formation professionnelle – Transmission de pratiques corporelles historiques

Document distinct du livret d'accueil

13. TARIF ET MODALITÉS FINANCIÈRES

- **Tarif de la formation : 2 490 € TTC**
 - Adhésion annuelle à l'association : **20 €**
- Total : 2 510 € TTC**

Paiement échelonné possible.

Formation éligible aux financements (OPCO, Pôle emploi, AFDAS, FIFPL, AGEFICE...).